

“ comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.”

Quatre candidats ont été admis à subir l'examen, savoir :

MM. Jean-Baptiste Primeau, Joseph-Zoël Dubeau, Joseph-Alexandre Chabot, et Joseph-Hormisdas Prud'homme.

M. Jean-Bte Primeau qui avait obtenu l'autorisation de subir un nouvel examen sur les matières suivantes : la “ compo-

sition d'un rapport,” le “ thème anglais” et la “ version anglaise,” sur lesquelles il n'avait pas obtenu des notes suffisamment élevées à celui qu'il avait déjà passé à la session des 10 et 11 mars 1887, et où il n'avait reçu que la note “ Bien,” a droit, à la suite de cette nouvelle épreuve, à la note générale “ Avec distinction,” note qui a aussi été accordée à chacun des trois autres candidats, comme le fait voir le tableau qui suit :

RÉSULTAT de l'examen des aspirants à la charge d'inspecteur d'écoles catholiques passé les 15 et 16 janvier 1890.

Noms des aspirants	Composition d'un rapport											Notes obtenues			
	Thème anglais	Version anglaise	Arithmétique	Algèbre	Géométrie	Lecture	Géographie	Histoire	Pédagogie	Agriculture	Lois scolaires		Construction de maisons d'école. — Statistique scolaire	Ordre de capacité	
Chabot Jos.-Alexandre.....	5	4	6	4	3	4	6	5	5	5	6	6	6	70	5 5/13 avec distinction
Dubeau Jos.-Zoël.....	6	4	4	6	5	6	6	6	6	6	6	6	6	73	5 8/13 “ “
Prud'homme J.-Hormisdas.	4	5	4	6	6	5	6	4	4	6	5	5	5	70	5 5/13 “ “
Primeau Jean-Baptiste.....	5	4	5	5	6	6	5	5	5	6	6	6	6	70	5 5/13 “ “
	Notes de l'examen des 10 et 11 mars 1887														

Sur proposition de l'hon. Sir N. F. Belieu, secondé par Monseigneur l'archevêque d'Ottawa, il est résolu : “ que M; F.-X. Toussaint soit nommé membre du sous-comité chargé de l'examen des candidats à la position d'inspecteur d'écoles, en remplacement de feu l'honorable P.-J.-O. Chauveau.”

Monseigneur l'évêque de Nicolet présente un projet de questionnaire pour l'examen des candidate au brevet d'inspecteur qu'il avait été prié de préparer.

Le comité décide que ce questionnaire sera examiné par le sous-comité des livres, à sa prochaine séance.

L'honorable M. François Langelier donne avis qu'à la prochaine session il

saisira le comité de la question des programmes d'études, lesquels sont, suivant lui, beaucoup trop chargés et dont plusieurs matières ne verraient être éliminées.

Sur proposition de Mgr l'archevêque d'Ottawa, secondé par Mgr le vicaire apostolique de Pontiac, il est résolu :

“ Que le révérend Père Lauzon soit nommé membre du bureau d'examineurs de Hull en remplacement de feu le révérend Père Cauvin ;”

Sur proposition de Mgr l'évêque de Chicoutimi, secondé par Mgr l'évêque de Nicolet, il est résolu :

“ Que le révérend M. Ambroise Fafard, curé de la Baie St-Paul, comté de Charlevoix, soit nommé membre du